



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>e</sup> séance du mardi 8 novembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Chatton Angélique et consorts « *Une obligation verte pour le financement de la transition énergétique et écologique à Lausanne* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de les renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 8 novembre deux mille vingt-deux.

La présidente



La secrétaire adjointe